

Protocole de bien partagé Riom Communauté - commune de Riom Co-pilotage financier - Tableau de suivi



Projets	Coûts € brut TTC		Coûts € net FCTVA		Montants prévisionnels de subventions € net	Reste à charge € net du Maître d'Ouvrage	Fond de concours de Riom pou l'ensemble de l'opération	ır
Acquisition des Rédemptoristines	1 469 247,96 €	[1]	1 416 428,63 €	[3]	- €	1 416 428,63 €		
Médiathèque - RAM - parking souterrain	9 626 479,84 €	[2]	8 047 352,09 €		3 799 000,00 €	4 248 352,09 €		
Complexe cinématographique	2 867 880,00 €		2 389 900,00 €	[4]	- €	2 389 900,00 €	6 370 632,70 €	[5]
Rénovation écoles Art Plastique et Musique	8 733 337,00 €		7 300 720,40 €		1 300 000,00 €	6 000 720,40 €		
Aménagements des Jardins	885 000,00 €		739 824,60 €		- €	739 824,60 €		
	23 581 944,80 €		19 894 225,72 €		5 099 000,00 €	14 795 225,72 €		

A titre informatif, hypothèse d'une répartition du fond de concours de Riom sur l'ensemble de l'opération

Projets	Hypothèse de répartition
Acquisition des Rédemptoristines	609 895,84 €
Médiathèque-RAM-parking souterrain	1 829 285,42 €
Complexe cinématographique	1 029 060,01 €
Rénovation écoles Art Plastique et Musique	2 583 832,54 €
Aménagements des Jardins	318 558,90 €
	6 370 632,70 €

Pour mémoire :

- [1] Le montant de l'acquisition totale du site du couvent des rédemporistines s'est élevé à 1 469 247,96 €, frais d'agence et de notaire compris.
- [2] Le montant des études réalisées en 2014 et 2015 sur le site s'élève à 194 209,84 €, sur lequel Riom Communauté a perçu 31 858 € de FCTVA. 176 897,08 € concernent le projet de médiathèque (concours de maîtrise d'œuvre, programme) et 17 312,76 le bâtiment (diagnostics, étude géotechnique, relevé de façades).
- [3] Sur cette somme, Riom Communauté a perçu 17 819,33 € de FCTVA (uniquement sur les frais d'agence et de notaire). Sont défalqués 35 k€ pour l'achat du verger des Redemptoristines par Riom, zone AU Jardin estimée par les Domaines
- [4] Le montant de 2 386 000 € HT pour le cinéma est celui inscrit dans le PPI. Ce montant est issu de la délibération du 11 février dernier, arrondi (coût des travaux + primes de concours), auquel s'ajoute les études réalisées en 2015 pour 3900 €
- [5] Convention de participation de la commune de Riom pour moitié de l'aménagement de l'intérieur des Jardins de la Culture et la totalité du montant à charge de la rénovation des écoles d'Art et de Musique.